

## Observatoire des marchés de l'électricité et du gaz Données au 30 Juin 2011

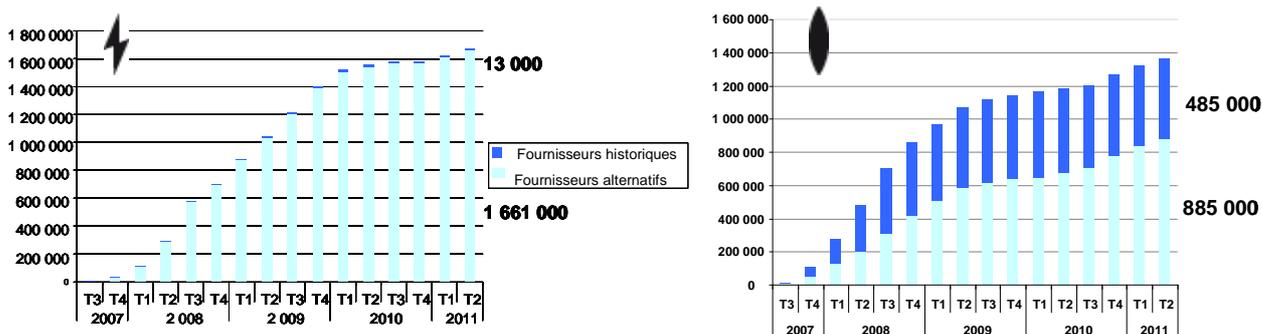
### Marché de détail

Sur le marché de détail résidentiel, le rythme d'ouverture du marché de l'électricité continue sa tendance haussière avec 48 000 clients supplémentaires (soit +3%) en offre de marché à la fin du deuxième trimestre 2011, contre 41 000 au premier trimestre 2011. Sur le marché du gaz, la tendance à la hausse se confirme avec près de 43 000 clients supplémentaires en offre de marché (soit +3,3%) au deuxième trimestre, contre 57 000 au premier trimestre.

Au 30 juin 2011, 1 674 000 sites sur un total de 30,3 millions sont en offre de marché en électricité, dont 1 661 000 chez un fournisseur alternatif (99%, stable).

Sur le marché du gaz, 1 370 000 sites sur un total de 10,7 millions sont en offre de marché, dont 885 000 chez un fournisseur alternatif (soit 65%, en hausse de 1 point).

### Nombre de clients résidentiels en offre de marché

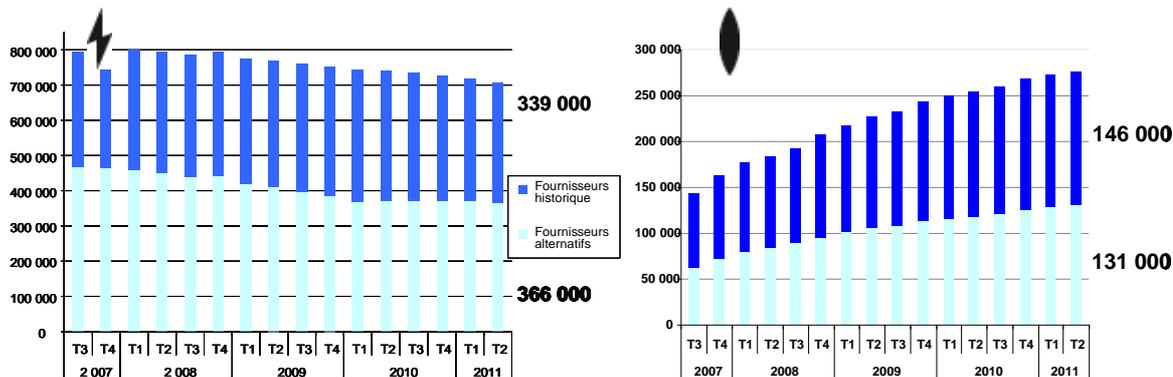


Sur le marché de détail non résidentiel, le nombre de clients en offre de marché en électricité a diminué de 2,2% par rapport au trimestre précédent. Sur le marché du gaz, le ralentissement de l'ouverture se confirme : on enregistre 3 200 clients supplémentaires en offre de marché (soit +1,2%) à la fin du deuxième trimestre 2011 contre 4 000 au premier trimestre 2011.

Au 30 juin 2011, 705 000 sites sur un total de 4,9 millions sont en offre de marché en électricité (dont 7 220 au TaRTAM), dont 366 000 chez un fournisseur alternatif (52%, stable).

Sur le marché du gaz, 277 000 sites sur un total de 681 000 sont en offre de marché, dont 131 000 chez un fournisseur alternatif (47,3%, stable).

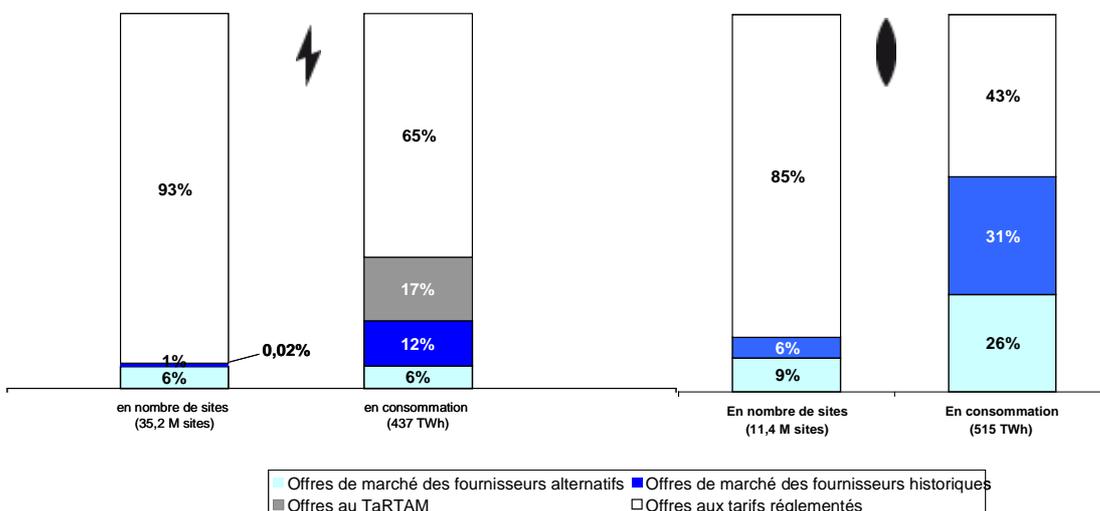
### Nombre de clients non résidentiels en offre de marché



## En conclusion sur le marché de détail :

Les marchés de l'électricité restent dominés par les tarifs réglementés : au 30 juin 2011, 93% des sites toutes catégories confondus soit 82% de la consommation sont aux tarifs réglementés en électricité (y compris les offres au TaRTAM). Sur le marché du gaz, 85% des sites soit 43% de la consommation sont aux tarifs réglementés.

### Répartition des sites par type d'offres au 30 juin 2011



Lors des mises en service effectuées à l'occasion des emménagements au cours du deuxième trimestre 2011, 27% des consommateurs résidentiels et non résidentiels ont fait le choix d'un fournisseur alternatif de gaz et 9% ont fait celui d'un fournisseur alternatif d'électricité.

Les données présentées sont fournies par les gestionnaires de réseaux et les fournisseurs d'énergie et analysées par la CRE.

## Marché de gros

Les marchés de gros de l'énergie ont évolué au cours du 2<sup>nd</sup> trimestre 2011 dans un contexte marqué par :

- des tensions géopolitiques ;
- les événements naturels du mois de mars au Japon, et leurs conséquences sur la production nucléaire japonaise et les anticipations d'évolution de la demande de GNL ;
- la décision du gouvernement allemand du 14 mars 2011 de suspendre pour 3 mois l'accord prolongeant la durée de vie des centrales nucléaires en Allemagne, conduisant à l'arrêt de sept centrales nucléaires (dont deux étaient déjà en maintenance), diminuant la disponibilité du parc allemand de 5,3 GW et alimentant des anticipations d'accroissement des importations de gaz en Allemagne. Le 21 mai 2011, le gouvernement allemand a décidé de rendre cette décision définitive et de l'assortir d'un arrêt progressif de l'activité des autres tranches nucléaires d'ici 2022.

**En électricité, les volumes échangés sur le marché Day-ahead ont diminué de 7% par rapport au trimestre précédent mais ont augmenté de 17% par rapport à 2010, du fait d'une forte baisse des volumes négociés sur la bourse (-14% par rapport à T4 2010) et d'une forte hausse des volumes négociés sur les plateformes de courtage (+18%). Sur l'ensemble des produits à terme, 122 TWh ont été échangés sur le trimestre, soit une baisse de 18% par rapport au trimestre précédent et de 10% par rapport à la même période l'année précédente.**

Les prix *day-ahead* en base cotés sur EPEX Spot ont affiché une moyenne de 49,0 €/MWh au second trimestre 2011, soit -8% par rapport au trimestre précédent et +16% par rapport au second trimestre 2010. Le future annuel (Y+1) en base sur EPD France s'établit en moyenne à 59,5 €/MWh, soit une hausse de 8% par rapport au trimestre précédent. Cette forte hausse a été également constatée sur le prix du future allemand en base (+10%). Les évolutions des prix de gros de l'électricité et des échanges aux frontières doivent être observées dans le contexte évoqué ci-dessus.

Si la disponibilité du parc de production nucléaire a été au plus haut depuis 5 ans au 2<sup>nd</sup> trimestre 2011, le niveau des stocks hydrauliques en fin de trimestre était à son plus bas depuis 4 ans pour une période équivalente.

**Le marché de gros de gaz est en développement continu avec un volume négocié de 90 TWh contre 42 TWh au second trimestre 2010, soit une croissance de 114%.** Le négoce sur le marché à terme a augmenté de 141% par rapport au second trimestre 2010 et le volume échangé sur le marché spot a représenté 25 TWh au cours du premier trimestre 2011 (+67%).

Sur le marché français, les prix *day-ahead* au PEG Nord sont restés stables en moyenne au cours du second trimestre 2011 par rapport au précédent avec une moyenne de 22,87 €/MWh au second trimestre 2011 contre 22,96 €/MWh au trimestre précédent. Les prix étaient en repli au cours du mois d'avril puis à la hausse début mai pour rester ensuite stables quasiment jusqu'à la fin du trimestre. En comparaison avec le second trimestre 2010, le prix du *day-ahead* a progressé de 38% au PEG Nord.

Le niveau des prix à terme s'est accru en moyenne de 8% par rapport au trimestre précédent sur l'ensemble des places de marché. Au PEG Nord, la plus forte progression incombe aux contrats saisonniers.

### Définitions

*Depuis l'ouverture du marché pour l'ensemble des consommateurs le 1er juillet 2007, les clients peuvent souscrire au choix à deux types d'offre :*

- *Les contrats aux tarifs réglementés de vente: tarifs réglementés de vente proposés uniquement par les fournisseurs historiques sur leurs territoires respectifs et, dans le cas de l'électricité, TaRTAM proposé par tous les fournisseurs. La souscription à ces tarifs est soumise à conditions.*
- *Les contrats en offre de marché, proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs, qui en déterminent librement les prix.*

*Le marché se divise en deux segments de clientèle :*

- *Les clients résidentiels, qui sont les sites de consommation des clients particuliers.*
- *Les clients non résidentiels, qui regroupent tous les autres clients : professionnels, grands sites industriels, administrations, etc.*

**Contact presse : Anne MONTEIL**

**Tel : 01.44.50.41.77**